



Autorisation préfectorale

Par **Croquignol**, le **06/11/2014** à **10:41**

Bonjour,

Une personne tenant un blog culturel demande via ce blog de l'aider financièrement. J'ai lu sur internet qu'un tel procédé doit être précédé d'une autorisation préfectorale. Est ce vrai? Si oui, comment puis je m'assurer que cette autorisation a bien été demandée ?

Merci d'avance.